RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Environ 5 années se sont écoulées depuis le congrès fondateur de l'YUnion internationale de Pensionnés de la FSM, qui s'est tenu à Barcelone en février 2014.

Le congrès a élu les membres du Comité exécutif de notre organisation internationale. Les camarades suivants ont été élus à la Commission de Contrôle financier (audit) :

- Président, Costas Skarparis (EKYSY PEO Chypre)
- Membre, Haji Muhammad Saeed Arian (PLF Pakistan)
- Membre, Rouani Djamel (Algérie)

Selon les dispositions de nos statuts internationaux, la Commission de Contrôle doit examiner les comptes de l'organisation et s'assurer que ses finances sont gérées selon les décisions prises collectivement par les organisations.

De plus, elle doit informer les adhérents et le congrès du résultat de ses recherches et de ses conclusions et propositions concernant la situation financière internationale.

Malheureusement, durant la période examinée, pour diverses raisons (objectives et subjectives), la Commission de Contrôle, en tant que structure, n'a pas pu se réunir ni effectuer un véritable contrôle financier. Toutefois, les documents financiers ont été présentés par le secrétaire général durant des réunions de la direction internationale.

La Commission de Contrôle financier, par son président, en accord avec le secrétariat, a adressé des courriers à toutes les organisations, leur demandant de se mettre d'urgence à jour de leur engagement statutaire en réglant leur cotisation annuelle.

Peu de retours en ce qui concerne le paiement de la cotisation (ci-joint un état des paiements effectués, limités du fait que d'importants frais de transport ont été pris en charge par le Secrétaire général).

De plus, la Commission de contrôle note avec satisfaction que des pays comme l'Espagne, L'Equateur, le Danemark, le Sénégal, le Népal, la Tunisie, le Brésil et la Grèce ont largement contribué à renforcer la situation financière par l'accueil et la prise en charge de réunions.

<u>A noter</u> : je demande que l'état de la collecte des cotisations et des règlements soit préparé et que, sur cette base, la vérification soit effectuée et incluse dans le document.

Avec mes amicales salutations,

Costas Skarparis.